

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL DE QUARTIER « GAMBETTA » DU 9 MARS 2023

La séance est ouverte à 18h.

Sont présents :

Oussama Aksoum, Lydie Aparicio, Philippe Aragon, Françoise Gaborit, Solange Grecias
Philippe Langlet, Françoise Mallet, Jocelyne Mongellaz, Anne Poivet, Anne Sirand
Beatrice Kijewski

Sont absents – excusés :

Béatrice Gelbmann, Emmanuelle Mérand, Andoni Briones, Sophie Dolivet. Hervé
Dominique

Ordre du jour :

- Approbation du Compte rendu de la réunion du 23 /02/23
 - Proposition de lieux d'implantation des boîtes à livres : Béatrice Kijewski
 - Point sur les nuisances sonores /tapage nocturne /attroupements sur la voie
Publique : relance de la commission ? Anne Sirand
 - Organisation de la Fête de Quartier et du Noël de Toutes les Couleurs et point sur les
propositions reçues / Fixation des réunions de la commission animation : Françoise Gaborit
 - Voeux sens de circulation de la rue Pelleport entre la rue Belgrand et la rue de Bagnolet à
mettre en double sens avec comme résultat moins de nuisance et de pollution sur la rue
Belgrand.
- Questions diverses :
- Visite de l'Observatoire de la démocratie locale lors de notre prochaine réunion du 13 avril.
 - Report de la projection des « Draps au mur » du 18 mars au 21 avril

1) Approbation du compte-rendu de la réunion du 23 février 2023

Après avoir effectué une légère correction, le compte-rendu est approuvé par les membres
du Conseil.

2) Proposition de lieux d'implantation des boîtes à livres

Béatrice Kijewski présente un plan (annexé au compte rendu) présentant des propositions
d'emplacements de cinq boîtes à livres dans le quartier.

Les membres présents examinent le plan, et proposent d'ajouter une boîte à livres
supplémentaire Place Octave Chanute.

Oussama Aksoum indique que, en prenant en compte les frais d'installation, le coût est de
1500 € pour chaque boîte à livres.

Les membres du conseil considèrent que le montant est très élevé et disproportionné avec
l'installation.

Oussama Aksoum indique qu'afin d'éviter ce problème de coût, il est possible :

- Soit de demander que l'installation des boîtes à livres soit prise en charge par le budget participatif qui sera voté en septembre, à la suite de la demande en ce sens effectuée par le CQ TPSFF
- Soit de passer par des chantiers éducatifs pour ces installations, ce qui est actuellement à l'étude au niveau de la Mairie.

Le conseil décide en conséquence d'attendre la réponse de la mairie sur la possibilité de mettre en place des chantiers éducatifs. À défaut, la question du financement par le budget participatif sera réexaminée.

3) Point sur les nuisances sonores /tapage nocturne /attroupements sur la voie publique : relance de la commission :

Anne Sirand rappelle les nuisances subies depuis septembre 2022 par les habitants dans le périmètre Orfila/Cité des Ecoles/Villiers de l'Isle Adam du fait des bars/restaurants P'tit Père et du Kick Bar :

- Clientèle installée sur le trottoir obligeant les passants à marcher sur la voie,
- Ouverture au-delà des horaires autorisés (2h du matin),
- Prolongement fréquent des nuisances une fois le rideau baissé (jusqu'à 4h du matin),
- Droits de terrasse non respectés,
- Défilés de VTC pour venir récupérer les clients.

Conséquences : perte de sommeil, fatigue, stress.

Une habitante du 20 rue Orfila témoigne : au 1er étage, les résidents subissent un niveau de décibels insupportable (hurlements, battements de pieds et de mains) au-delà de 2h du matin, même en semaine. C'est inacceptable pour des personnes qui travaillent, surtout si elles doivent se lever très tôt.

Lors des événements (enterrements vie de garçon/ fille, « fêtes de potes »), l'exiguïté des sanitaires conduit les clients trop nombreux à uriner Cité des Ecoles et devant le 17 rue Orfila. Les demandes d'aller d'uriner ailleurs sont accueillies par l'indifférence, voire par une attitude menaçante.

A ces nuisances s'ajoutent la présence régulière de dealers et des intrusions dans des bâtiments et des vols, qui ont été également signalés.

Des signalements ont été faits : aux gérants, aux conseils syndicaux et syndics, puis au 3975, à DansMaRue, puis sous forme d'une pétition et d'une lettre aux élus du 20^{ème} concernés et au commissaire du 20^{ème}. Le CQ Gambetta a été informé ; des plaintes ont été déposées.

En cas de passages (rares) de la police, les infractions n'ont pas (ou peu ?) donné lieu à verbalisation.

La politique de prévention de la ville s'adresse essentiellement à la clientèle des établissements plutôt qu'à leurs responsables avec rappel des règles en vigueur.

Les possibilités de faire cesser en temps réel les nuisances sonores nocturnes, dont le pic se situe tardivement notamment les vendredis et samedis soir, sont, de fait, inexistantes. L'écoute et la prévention, étapes nécessaires, ne suffisent donc pas pour remédier à cette situation, qui est loin d'être unique dans le XX^{ème}.

Ces problématiques ont été abordées en 2022 (CQ Gambetta, mars et avril 2022).

Un Groupement de Partenariat Opérationnel (GPO) qui rassemble, pour tout le 20^{ème}, des représentants de la police nationale (PN) et municipale (DPMP), de la Mairie, des conseils de quartiers, des bailleurs, ... a été créé. Axé sur les trafics de stupéfiants et les atteintes à la tranquillité des riverains, il cible un secteur qui lui a été signalé par le conseil de quartier, après avoir établi les priorités avec celui-ci. Il agit tant que les problèmes persistent. Lui seul peut organiser des patrouilles.

Ce dispositif paraît efficace (Belleville, Ménilmontant, Campagne à Paris).

Le Conseil de Quartier rappelle les possibilités de signalement suivantes : le 17 répond 24/24h. en cas d'urgence. D'autres numéros : 39 75 (centre de contact de la ville de Paris) ou le 01 44 62 49 67 (cellule d'écoute 20 ème), le 01 42 76 73 73 (police municipale), GPO (01 44 62 49 11) sont actifs de 9h à 17h du lundi au vendredi . Le mail ecoute20@interieur.gouv.fr réagit assez vite, mais est aussi fermé le week-end.

La pose de méduses sonores est envisagée, mais Oussama Aksoum indique que le dispositif est encore en expérimentation, et n'a pas été généralisé.

4) Organisation de la Fête de Quartier et du Noël de Toutes les Couleurs et point sur les propositions reçues / Fixation des réunions de la commission animation :

- Françoise Gaborit rappelle que la date de la Fête de Quartier est fixée au 25 juin prochain au Square Vaillant. Elle présente les propositions d'animation reçues :

Animation « bal arrangé » : cette proposition est écartée car trop chère, elle s'adresse principalement aux adultes et le CQ devrait s'occuper de toute la technique.

Animation de la compagnie Le Fil de Soie : Elle propose une animation autour du cirque avec deux possibilités :

- Avec portique, tarif de de 4200 €
- Sans portique, tarif de 3200 €

Il est également possible d'avoir une animation sculpture sur ballons en plus.

Animation La musique ensemble.

Le Conseil décide, compte tenu du temps que nécessite l'examen détaillé des propositions, de fixer une réunion de la Commission Animation le 16 mars à 18h afin de procéder à cet examen.

Sont volontaires pour participer à cette réunion : Solange Grecias, Françoise Gaborit, Françoise Mallet, Lydie Aparicio, et Philippe Aragon Jocelyne Mongellaz

- En ce qui concerne Le Noël de toutes les couleurs :

Les dates envisagées sont le 2, le 9 ou le 16 décembre.

Des mails ont été envoyés au Théâtre Ouvert et à La Flèche d'Or pour connaître leurs disponibilités, mais il n'y a pas encore eu de réponse.

Oussama Aksoum indique qu'il va vérifier la disponibilité de la salle des fêtes de la Mairie.

5) Voeux sens de circulation de la rue Pelleport entre la rue Belgrand et la rue de Bagnolet à mettre en double sens avec comme résultat moins de nuisance et de pollution sur la rue Belgrand.

Oussama Aksoum propose de faire venir Michel Roger, délégué au Maire du 20^{ème} en charge de la voirie lors de la prochaine réunion du conseil qui se tiendra le 13 avril afin d'examiner ce sujet.

Les membres acceptent cette proposition et décident de lui envoyer un mail d'invitation

(Michel ROGER a indiqué qu'il sera présent et qu'il va demander à Vincent Goulin, adjoint en charge des transports ,des mobilités ,des déplacements ,du code de la rue et de la végétalisation de l'espace public s'il peut l'accompagner).

6) Questions diverses :

- Philippe Langlet remercie le Conseil de Quartier pour son intervention à la suite du mécontentement manifesté lors de la réunion de janvier au sujet de la température des logements de son immeuble géré par Paris habitat, rue Belgrand.

Aujourd'hui, la température dans les appartements a augmenté. Une nouvelle gardienne vient d'arriver après huit mois d'attente.

Il demande le retrait des tables d'un restaurant situé rue Belgrand. Il indique avoir reçu une amende de 50 € de Enédis pour des retards alors qu'il n'y avait pas eu de relevé de compteur.

- La visite de 2 membres de l'observatoire des Conseils de Quartier en observateurs lors de notre prochaine réunion le 13 avril pour mieux saisir leur fonctionnement, mieux appréhender les relations tissées avec les habitants, les partenaires de la mairie en vue de propositions d'amélioration.
- La projection Les draps au mur est reportée au 21 avril. Le conseil décide de prévoir des distributions de flyers afin d'annoncer l'événement.
- Concernant le point financier qui doit être réalisé, le Conseil est en attente du tableau qui doit être communiqué par le PDL.
- Sur la grève du ramassage des poubelles, Oussama Aksoum indique qu'il n'est pas prévu pour l'instant de passer à une société privée. Une demande par mail a été faite par Françoise Mallet à Martin Bussy Adjoint à la propreté, le matin même sur ce problème.
- Enfin, il est évoqué la question de l'inscription des membres du Conseil aux formations organisées par le réseau national des Conseils de Quartier.

La prochaine réunion aura lieu le 13 avril à 18h.